
Réunion de la formation Commerce, services du 3 mai 2004

SYNTHÈSE

Outre l'examen des avant-projets de programme 2005, la réunion de la formation Commerce, services du 3 mai 2004 comportait un point sur la révision 2007 des nomenclatures, la présentation du pré-rapport sur la connaissance des marchés et l'extension de l'enquête « Observation des prix de l'industrie et des services aux entreprises » aux prix à l'importation.

La révision de 2007 des nomenclatures internationale (CITI Rev.4) et européenne (NACE Rev.2) concerne à la fois les principes, l'arborescence et la définition de l'ensemble des classes d'activités. Le processus de révision est actuellement à mi-parcours : les principes et les niveaux supérieurs (sections et divisions) sont pratiquement déterminés. Les travaux de révision portent désormais sur les niveaux détaillés (niveaux groupes et classes) et les notes explicatives. L'Insee et les SSM organisent des réunions en mai et juin avec les partenaires des différents secteurs et l'Insee transmettra les propositions françaises à Eurostat avant fin août 2004. Le groupe NACE-CPA d'Eurostat qui se réunira en septembre 2004 se chargera de la synthèse des propositions reçues, constituant ainsi le corps des propositions européennes au niveau mondial. Il pourra également être envisagé, dans la nomenclature française, d'éclater des classes du niveau européen pour les activités que la France seule souhaiterait isoler.

A la demande de la formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie, l'Insee a réalisé une étude sur **la connaissance statistique de l'offre de produits industriels sur le marché intérieur français**. Le système statistique public n'est pas construit pour offrir systématiquement une vision globale du marché pour un produit donné. De fait, les syndicats professionnels se sont organisés pour offrir aux entreprises un suivi spécifique des produits détaillés qui les concernent, dans des délais courts. Les systèmes statistiques publics et privés se révèlent donc complémentaires. La question posée n'appelle pas de réponse générale et uniforme, mais un rapprochement des statistiques industrielles et commerciales serait très utile pour les branches fortement importatrices.

L'enquête « Observation des prix de l'industrie et des services aux entreprises » collecte depuis janvier 2004 les **prix des produits industriels importés** lors de leur achat par les entreprises importatrices. Ce suivi des prix à l'importation permettra à la France de satisfaire au prochain règlement européen sur les statistiques conjoncturelles. Les représentants des entreprises soulignent que ce nouvel indice, tel qu'il est défini, présente peu d'intérêt pour les entreprises françaises qui auraient préféré disposer du suivi des prix de vente sur le marché français des produits importés. L'Insee précise que la définition retenue permet de répondre au souhait de la Banque centrale européenne de mesurer le prix des produits à leur entrée dans la zone Euro.

Le point sur les règlements européens en cours a également été présenté à la formation. La France devrait pouvoir se conformer sans problème aux futurs règlements sur les statistiques structurelles, les statistiques conjoncturelles et la recherche. En ce qui concerne le règlement sur l'innovation, le secteur tertiaire pourrait bénéficier d'une dérogation pour 2006 ; au-delà il sera nécessaire de mettre en place un système permettant de fournir les données demandées. Le règlement cadre sur les statistiques sur la société de l'information a été adopté : les mesures d'application seront arrêtées en 2005 et les données seront à fournir pour 2006.

Parmi les nombreux travaux prévus pour 2005, figurent notamment l'exploitation des informations sur les réseaux d'enseignes afin de repérer le commerce organisé et la mise en place d'un programme d'étude de l'emploi dans les services. Les modalités de réalisation de l'enquête annuelle sur les activités de télécommunications devront être revues : suite à une directive communautaire, l'ART se verra confier le suivi non seulement des opérateurs de téléphonie et de réseaux ouverts au public, mais aussi celui des prestataires de communications numériques. La constitution du compte satellite des institutions sans but lucratif par le Département des comptes nationaux de l'Insee se poursuit : les données sociales, la seule source qui permette actuellement d'aborder ce champ, ont commencé à être exploitées.

La formation a délivré un avis d'opportunité aux deux enquêtes présentées. L'enquête **Points de vente** interroge les entreprises multi-établissements et permettra, en complétant les données de l'enquête annuelle d'entreprises du commerce, de fournir des ratios du type chiffre d'affaires par mètre carré ou par personne employée. L'enquête nouvelle **Moyens et modes de gestion de l'immatériel** s'intéresse à 4 aspects de l'immatériel : la publicité ; la recherche et développement et l'innovation ; le *knowledge management* ; la gestion de la propriété intellectuelle (brevets, marques, etc.). Partant du constat que la stratégie de gestion de l'immatériel peut être globale au sein d'un groupe, le choix a été fait de retenir le groupe comme unité d'observation.